AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-6-81808981

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION " LANGUEDOC-ROUSSILLON "
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)

ABONNEMENT ANNUEL 70 F
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P Montpellier 5238-57

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41 42

N° 11 - 17 juin 1981

VIGNE

OIDIUM :

Après floraison, un soufrage est recommandé dans les vignes où l'Oïdium s'est manifesté. Les températures élevées que nous connaissons actuellement incitent à la prudence et à réaliser des traitements en dehors des périodes chaudes de la journée. Ce soufrage pourra être réalisé sous forme de poudrage ou de pulvérisation. Il peut se révéler irremplaçable. En effet, après la nouaison les fongicides anti-oïdium tels que fénarimol ou triadiméfon exigent le recours à des appareils pulseurs permettant d'atteindre directement les grappes. Leur action par vapeurs est nulle.

BOTRYTIS :

Le schéma de la lutte contre le Botrytis prévoit quatre interventions aux stades végétatifs suivants :

chute des capuchons floraux
à la fermeture de la grappe
au début de véraison
3 semaines avant récolte

Par temps sec et chaud le danger représenté par la maladie est faible. La floraison se déroule rapidement. La forte chaleur que nous subissons et l'absence de pluie rendent peu rentable le premier traitement à la chute des capuchons floraux. Celui-ci pourra donc être évité dans de nombreuses situations, éloignées du littoral.

procymidone (SUMISCLEX) ; vinchlozoline (RONILAN) ; méthyl-thiophanate (PELT 44); iprodione (ROVRAL) ; bénomyl (BENLATE) ; carbendazime (ARTOU, QUINARIS) ; dichlofluanide (EUPARENE) sont autorisés pour lutter contre cette maladie.

ACARIENS :

Les conditions climatiques actuelles favorisent le développement des acariens. Dans les parcelles fréquentées au départ de le végétation ne pas hésiter à intervenir rapidement d'ici la fin du mois de juin.

MILDIOU :

Ce champignon demeure très peu actif et est inexistant sur de vastes territoires. Il est indiqué de suspendre la lutte, sachant qu'en cas de forts orages localisés il sera toujours possible d'intervenir utilement durant les premiers jours suivant l'averse avec des fongicides à action stoppante.

.P.395

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles · Place Chaptal MONTPELLIER · Le Directeur : J. Thiault Nº d'inscription P.P. 531 A.D

ARBRES FRUITIERS à PEPINS

CARPOCAPSE :

L'activité des papillons a augmenté depuis plusieurs jours et s'est étendue à d'autres secteurs. Un traitement est à réaliser. Le diflubenzuron (DIMILIN) respecte les prédateurs ennemis des Psylles contre lesquels il n'est plus recommandé d'intervenir.

OIDIUM :

La maladie est jugulée dans les vergers bien traités. Dans ceux qui ont été négligés, le recours au traitement doit être fait avec beaucoup de prudence, du fait de la sensibilité des variétés rouges et des Golden aux applications chimiques, en particulier dans le cas de formules concentrées.

EULIA :

Une forte activité de ce ravageur est signalée depuis quelques jours dans la zone de l'Est montpelliérain. Ce vol de 2ème génération rend nécessaire une protection accrue contre les dégâts éventuels qui surviendraient dans la prochaine quinzaine.

L'usage de méthidathion (ULTRACIDE 20) et méthomyl (LANNATE) est préconisé.

MINEUSES CERCLEES :

Depuis quelques jours, dans la zone du Vigan (Gard), les premiers dégâts sont visibles. En présence de "mines" on devra recourir à un traitement à base de :

méthidathion ou de méthomyl.

CAPUA (Tordeuse de la pelure) :

Les captures restent faibles dans les vergers du littoral héraultais. Azinphos méthyl à 40 g m.a./hl ; triclorfon à 100 g m.a. /hl et méthomyl à 50 g m.a./hl sont préconisés si ce ravageur devient inquiétant.

ARBRES FRUITIERS à NOYAU

TORDEUSE ORIENTALE :

Une forte activité de ce papillon est constatée actuellement. La protection repose sur le principe d'effectuer une ou deux applications avant récolte, en respectant un intervalle de 12 jours.

Assurer la protection dans les vergers en production et les jeunes arbres en formation. Celle des scions doit être également envisagée.

OIDIUM :

La protection contre cette maladie doit être maintenue.

.../...

STATION d'AVERTISSEMENTS AGRICOLES LANGUEDOC-ROUSSILLON

ARBRES FRUITIERS
(en général)

ACARIENS :

Leur développement est favorisé actuellement. Intervenir, en vue de contenir leur invasion et de réduire les conséquences de leur activité.

OLIVIER

TEIGNE :

Le piégeage sexuel permet de situer la fréquentation des olivettes par ce ravageur.

Les Psylles sont également présents sur les grappes florales.

Le traitement préconisé est à base de :

. bacillus thuringiensis - dose suivant spécialité
. carbaryl : 125 g de matière active/hectolitre
. diméthoate : 50 g de " " /hectolitre

CYCLOCONIUM - FUMAGINE :

L'adjonction de produit cuprique, à la dose de 250 grammes de cuivre, est recommandée dans les plantations où ces deux maladies se sont manifestées.

CULTURES LEGUMIERES

ASPERGES :

La Chenille à fourreau exerce ses ravages de manière habituelle, aussi bien sur le littoral (zone sableuse) que dans des zones plus éloignées (région de Nîmes).

La lutte contre ce ravageur s'effectue à l'aide d'un des produits suivants : (grammes matière active à l'hectolitre)

- azinphos éthyl	: 40 g m.a./hl	- lindane	: 75 g m.a./hl
- carbaryl	: 50 g m.a./hl	- oléoparathion	: 45 g m.a./hl
- diéthion	: 120 g m.a./hl	- parathion	: 50 g m.a./hl
- fenthion	: 100 g m.a./hl	- phosalone	: 120 g m.a./hl

Le renouvellement du traitement est préconisé dans un intervalle de 12 jours avec carbaryl, de 8 jours avec les autres produits.

La réussite des traitements n'est garantie que si on pratique une pulvérisation copieuse (1 500 à 2 000 litres d'eau) effectuée à la base des turions le long desquels l'insecticide doit couler.

Rouille : dès l'arrêt de la cueillette, assurer la protection des tiges à l'aide de mancozèbe ou de manèbe.

TOMATES :

Alternaria : assurer la protection contre cette maladie.

MELONS :

L'Oïdium est présent dans les champs. Aussi convient-il de surveiller l'apparition des premières manifestations et de traiter le cas échéant à l'aide de

- bupirimate	:	25 g m.a./hl	- méthyl-thiophanate	:	35 g m.a./hl
- ditalimphos	:	50 g m.a./hl	- pyrazophos	:	15 g m.a./hl
- fénarimol	:	2,4 g m.a./hl	- triadiméfon	:	7,5 g m.a./hl
- imazalil	:	10 g m.a./hl	- triforine	:	28,5 g m.a./hl

dinocap, poudrage et les différentes formulations de soufre peuvent être utilisés.

AUBERGINES :

Les doryphores sont présents actuellement sur les pommes de terre et les aubergines. La protection est donc nécessaire à l'aide d'un des nombreux insecticides préconisés contre ce ravageur.

POIREAU :

Teigne : le vol est intense dans les postes de piégeage situés à Cardet (30) et Saint-Christol les Alès (30). Il est beaucoup plus faible dans la région de Montpellier.

La protéction doit être assurée de manière impérative.

HARICOTS :

Les acariens nettement visibles depuis une dizaine de jours décolorent les feuilles et leur donnent un aspect grisâtre. Traiter seulement les cultures dont la récolte n'est pas envisagée avant 3 semaines, à l'aide de dicofol (KELTHANE) et d'autres acaricides conseillés en cultures légumières (chinométhionate par exemple).

N.B. : ne pas utiliser dicofol par température élevée.

ALEURODES - PUCERONS :

Ils sont l'un et l'autre présents dans de nombreuses cultures. Intervenir le cas échéant.

RESPECTER les DELAIS AVANT RECOLTE (PECHES, MELONS, TOMATES)

S'ABSTENIR de TRAITER PENDANT les HEURES CHAUDES de la JOURNEE

(températures supérieures à 30 - 32° à l'ombre)

l'INGENIEUR en CHEF d'AGRONOMIE
CHEF de CIRCONSCRIPTION,

V. LAGAUDE

Tirage du 17 juin 1981 - 1100 exemplaires